

Séance du 6 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six mars à vingt-heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 28/02/2023*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 28/02/2023

Présents : MM. GUILLAUME Alain – NOGUES Loïc - COJEAN François - LE MAINTEC Gwenaëlle - VIDCOQ Marc – - GAUTHIER Olivier - LE VERGE Stéphane - THOME Valérie - OLLITRAULT Michelle - LE POTIER Marie-Laure - LE DEUFF Olivier - JAN Antoine - NEVO Laurent - LIZIARD – FLOC'H Marion

Absente excusée : LE MARCHAND Fabienne

Secrétaire de séance : Loic NOGUES

1 - Voirie

- **Lotissement La chouette chevêche**. Les descriptifs des travaux datent de 2012. Diverses modifications ont été demandées à Horizons Paysage et ATE, nos maîtres d'œuvre, afin de tenir compte du fonctionnement actuel du lotissement et des attentes des résidents. Divers points ont été mis en avant qui sont autant de modifications à prendre en compte : vitesse des véhicules, chemins piétonniers, talus et haies, éclairage photovoltaïque, etc.
Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'avenant demandé par les maîtres d'œuvre, après négociation, qui s'élève au total à 9 216,00 € TTC.
A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve la proposition faite par Horizons Paysage et ATE pour un montant d'honoraires total de 9 216 € soit 6 480 € pour Horizons paysage et 2 736 € pour ATE et autorise M. Le Maire à signer l'avenant N°3.
Vu l'antériorité du projet initial, le nouveau projet actualisé sera présenté et discuté lors d'une réunion avec les résidents de « La Chouette Cheveche »
- **Chicanes rue de la Gare**. M. NOGUES présente en séance l'estimatif réalisé par le cabinet NICOLAS pour l'aménagement de 4 chicanes rue de la Gare, le Conseil Municipal autorise le cabinet NICOLAS à lancer la consultation d'entreprises.
- **Réagréage d'espaces stabilisés Rue Nationale**, vers Loudéac.
Mr Le Maire présente le devis réalisé par l'entreprise BERTHO pour un montant de 3 180 € TTC.
Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.
- **Entretien voirie communale** : fauchage.

Mr NOGUES présente les résultats de la consultation pour le programme fauchage 2023. 4 entreprises ont été consultées, deux ont répondu avec tarifs équivalents, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre faite par l'entreprise DUBOIS, option retenue N°1 avec 3 passages sur toutes les zones, pour un montant total de 18 176.12 € TTC.

- **Signalisation au sol** : état des lieux à faire avant consultation entreprises afin de disposer de la liste complète des interventions à réaliser.
- **Jeu enfant étang, mûr escalade** : devis de réparation présenté pour un montant de 642.97 € TTC. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.
- **Information vie économique** : Extension de l'activité de Bruno MACé, dont le garage pour engins agricoles emploie 5 salariés : il crée une société spécialisée dans les travaux publics.

2 - Bâtiments communaux :

- **Rénovation salle du Conseil Municipal et des mariages.** L'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de faire appel à un cabinet d'architecture intérieur pour l'aménagement global de la salle.
- **Remplacement de 2 vélux, résidence du Centre,** présentation en séance par Mme THOMÉ de 2 devis, l'assemblée délibérante décide de retenir l'offre la moins-disante faite par l'entreprise LAINÉ au prix de 1 750 €HT.
- **Devis en attente** : chauffage école/mairie, éclairage bibliothèque, vitrophanie et signalétique bibliothèque

3 - City-stade

Suite à la rencontre de la commission avec M. Dominique BERNARD de l'ADAC, diverses dispositions techniques ont été retenues, et un calendrier a été établi. Consultations des entreprises entre le 13 et 17 mars 2023. Remise des offres pour le 14 avril. Le mercredi 26 avril, M. BERNARD nous présentera l'analyse des offres avant les auditions ce même jour des 4 entreprises consultées.

4- Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement d'une aire de loisirs plein air pour ados près de l'étang.

Ce marché comprendra le descriptif et suivi des travaux pour les accès, les terrassements et les surfaces de jeux. Le cabinet Nicolas nous l'a chiffré pour un montant de 8 400 € TTC.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve ce devis et autorise M. Le Maire à signer le contrat.

5 - Marchés de maîtrise d'œuvre du lotissement « Calagan ».

Suite à notre demande, le cabinet Nicolas nous a chiffré sa prestation pour le relevé topographique, le schéma d'aménagement et le dépôt du permis d'aménager, le bornage, l'assistance à la passation des contrats et le suivi de chantier jusqu'à la réception des travaux, sans oublier le dossier de note hydraulique. Il est proposé au conseil municipal d'approuver le choix du cabinet Nicolas pour un montant de 25 080,00 € TTC.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante approuve ce devis et autorise M. Le Maire à signer le contrat.

6 - Vote des subventions et participations 2023

La commission vie associative s'est réunie jeudi 16 février 2023 pour examiner les dossiers de demandes et Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur les propositions de la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

➤ Prestation (<i>imputation 611</i>) SACPA (prestation)	1029.70 €
➤ Subventions (<i>Imputation 657362</i>) CCAS	12866.62 €
(<i>Imputation 65738</i>) Association foncière	3688.00 €
(<i>Imputation 65748</i>) USC	2 400,00 €
O.C.C.E. Asso. Enfants Ecole Publique	400,00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Publique	400,00 €
Asso Parents d'Elèves Ecole Privée	400,00 €
Anciens Combattants (FNACA/39-45)	200,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	en attente
Société de chasse	400,00 €
Club de Kerjoie	400,00 €
Foyer des jeunes	400,00 €
Comité de fleurissement	400,00 €
Amuse de l'Hilvern	1000,00 €
Restaurant du Cœur	100,00 €
Alcool Assistance (La Croix d'or)	50,00 €
Association « rayon de soleil »	50,00 €
Rondes des Vallées	1 000,00 €
Association HEMERA	100,00 €
Association pour le don du sang bénévole 22	80,00 €
France ADOT 22 (Dons d'Organes)	80,00 €
Lutte contre le Cancer (Centre Eugène Marquis)	100,00 €
Rêve de clown	50,00 €
AFSEP (association française des scléroses en plaques)	120,00 €
ADMR	100,00 €
ADPC (Association dep de Protection Civil)	115,40 €

ADSM (Association des directeurs et secrétaire de mairie du dpt)	50 €
➤ Participations (Imputation 6450) CNAS (sur facture)	2 600 €
(Imputation 624) Car Centre de loisirs TREVE – SAINT-CARADEC (sur facture)	2000,00 €
(Imputation 657341) Centre de loisirs TREVE – SAINT-CARADEC (sur facture)	5 041.57 €
Association des maires de France	450,00 €
A.S.C.R.L. (culturel et sport)	6 168,70 €
→ Soit 1563,70 € culturel, 4605 € sport	
ADAC	500,00 €
Chambre des métiers et de l'artisanat – Ploufragan	225,00 €
Maison Familiale et Rurale	75,00 €
Participation transport scolaire collège + lycée	2 400,00 €
Don Ukraine (Pour mémoire : délib du 6 février 2023)	500,00 €
Son de Bretagne	800,00 €
(Imputation 6574) Ecole Sainte-Thérèse Contrat asso (en attente de délibération ultérieure)	en attente réunion avec OGEC
45 x 41 enfants	1 845,00 €
ASCRL	2510.39 €
Ecole publique d'Hilvern 45 x 50 enfants	2 250,00 €
ASCRL	3061.45 €
(Imputation 65748) Participation classe de mer école Hilvern (Pour mémoire : délib du 6 février 2023)	2 600,00 €
Participation classe de mer école Sainte-Thérèse (Pour mémoire : délib du 6 février 2023)	2 000,00 €
(Imputation 6247) Transport en car sorties culturelles pour les 2 écoles de Saint-Caradec (sur facture)	600,00 €
(Imputation 6228) Entrée piscine pour les écoles de Saint-Caradec (sur facture)	2000,00 €

7 - Préparation budget primitif 2023

En vue de boucler la préparation du budget 2023, les élus concernés sont invités à établir un récapitulatif complet et chiffré des prévisions et actualisations des dépenses d'investissement et de fonctionnement et de le remettre à Valérie LAMANDÉ. M Marc VIDCOQ propose une réunion de la commission des finances le jeudi 23 mars à 20 h.

8 - Eglise : appels d'offre pour les retables et calendrier.

Les appels d'offre ont été lancés sur Mégalis le lundi 27 Février avec une remise des plis pour le 27 mars. On peut considérer que le chantier débutera au plus tard en Septembre et sera complètement terminé peu avant Pâques 2024.

Les grands tableaux des retables. La restauration des deux tableaux des retables latéraux est prévue dans le budget « Retables ». Par contre le grand tableau central représentant la Cène (1970) ne fait pas l'unanimité. Des échanges s'étaient engagés à ce sujet lors des visites de la DRAC d'une part et lors de l'exposition Alain THOMAS d'autre part, en présence des autorités religieuses et de la responsable de l'Art sacré du diocèse sur l'opportunité de reprendre, comme à HENON, un œuvre d'Alain THOMAS. C'est ainsi que nous a été présentée ainsi qu'au représentant de la paroisse la proposition présentée en séance. Une décision sera prise à ce sujet après avis des autorités religieuses lors du prochain conseil.

9 - Plan de lutte contre les frelons asiatiques. La campagne de piégeage va s'engager à Saint Caradec, sous la houlette de notre référent Christian Le MEUR, et va débiter par une réunion publique au cours de laquelle seront distribués les 50 pièges acquis par la commune. Cette réunion se tiendra sous quinzaine au plus tard et concernera notamment tous les foyers près de chez qui des nids ont été détruits ou observés cet automne.

10 - Questions diverses

- **Attribution du bail précaire**, La parcelle concernée est la parcelle N° AA 206.

Une seule candidature correspondant aux critères d'attribution. Sur proposition des membres de l'association foncière réunis le jeudi 2 mars, le Conseil Municipal est invité à attribuer la parcelle en bail précaire d'une durée maximum de 3 ans à M. Jean-Jacques RAULT, agriculteur à Kériel.

Accord à l'unanimité pour attribuer cette par elle à Mr Jean-Jacques RAULT.

- Comme évoqué lors d'un précédent Conseil Municipal, il a été décidé entre les communes concernées de créer **une association « SONS de BRETAGNE et d'AILLEURS »**, chargée d'organiser des concerts d'été gratuits dans les communes intéressées, autour de GUERLEDAN. Sur le plan financier, cette démarche est subventionnée notamment par LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE (8000 €) et par les communes auxquelles il sera demandé une participation de 800 €/an..

A l'approche de la réunion constitutive de l'association, chaque commune est invitée à désigner un titulaire et un suppléant pour y siéger. Pour ST CARADEC, titulaire M. Alain GUILLAUME, suppléant M. François COJEAN

Une décision d'adhésion sera prise lors du prochain CM au vu d'un budget prévisionnel.

- **Devenir de la Gare** : retour du Pôle Economie Social et Solidaire (Pôle ESS) sur le devenir de la Gare. Présentation en séance.

- **Spectacle de Noël 2023 aux enfants des écoles** : proposition pour retenir « Eva », magie, sculpture ballons au prix de 900 €. Accord à l'unanimité.

Formations « gestes qui sauvent » proposées gratuitement par Groupama, Mme LE MAINTEC suggère de proposer cette formations aux associations. Proposition acceptée.